

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association, et organismes financeurs bas-rhinois (CAF, Conseil Départemental, etc...). En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la structure (périscolaire ou animation jeunesse) dont vous dépendez. »



FÉDÉRATION DES  
MAISONS DES JEUNES  
ET DE LA CULTURE  
D'ALSACE



Je soussigné(e) Nom/Prénom.....

Adresse : .....

Tél : ..... Portable.....

Email : .....

Autorise l'enfant Nom/Prénom.....

Date de naissance : ...../...../.....

A participer aux animations cochées.

### INFORMATIONS À COMPLETER OBLIGATOIREMENT

Le responsable  Père  Mère  Tuteur

NOM, Prénom du responsable : .....

Adresse (si différente que la précédente) .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. (domicile)..... Tél. (travail) .....

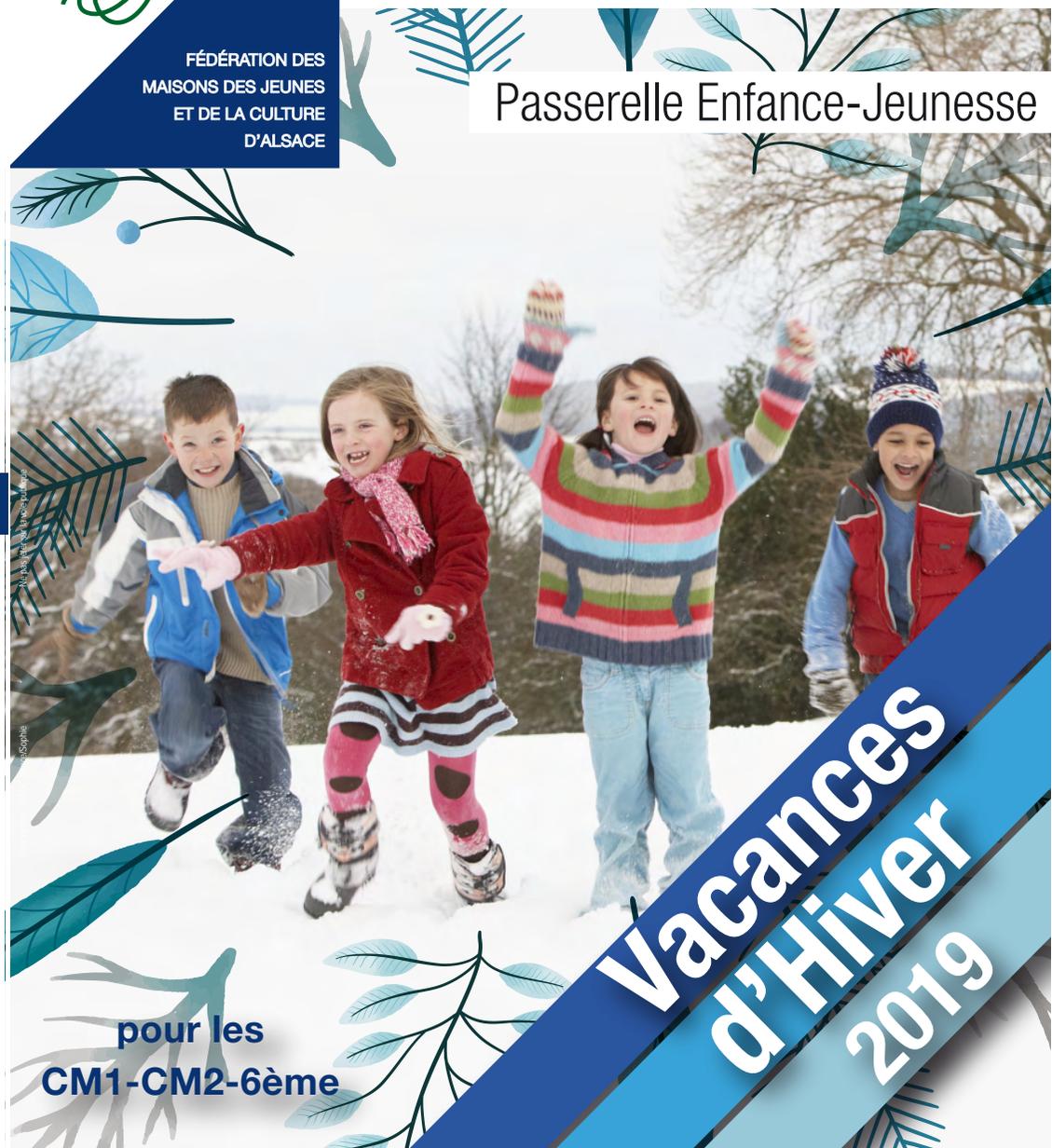
Email : .....

Employeur du parent 1 (ou tuteur) : .....

Employeur du parent 2 : .....

Fait le, à

Certifié exact. Signature des parents :



Animation Enfance-Jeunesse FDMJC Alsace  
du Pays de Wissembourg  
2 rue des Païens - 67160 WISSEMBOURG  
Raphaëla Zottner Cartier : 06 76 25 80 99  
Jean-Michel Zottner : 06 26 94 80 47





FÉDÉRATION DES  
MAISONS DES JEUNES  
ET DE LA CULTURE  
D'ALSACE

# Coupon d'inscription Autorisation parentale

Les rendez-vous pour les départs et les retours se font à l'Animation Enfance Jeunesse FDMJC Alsace du Pays de Wissembourg, 2, rue des Païens - 67160 Wissembourg (sauf pour les bénéficiaires du ramassage)

**Hiver 2019**

## Lundi 11 Février

**NICHOIR POUR OISEAUX - 8€**  
de 14h à 18h à l'EJ de Wissembourg.



## Vendredi 22 Février

**TRAMPOLINE PARK - 20€**  
de 13h30 à 18h30 à Mundolsheim.



### Ramassage sur le territoire !

L'animation jeunesse et passerelle CM1-CM2 du Pays de Wissembourg mettent en place, afin de faciliter l'accès aux animations un ramassage gratuit en mini bus dans les différents villages de la Communauté de Communes (sauf pour les enfants de Wissembourg qui se rendent directement à l'Espace Jeunes). Pour en bénéficier c'est très simple, il suffit de cocher la case correspondante sur la fiche d'inscription, d'indiquer la commune et noter votre numéro de portable.  
Les horaires de retours sont donnés à titre indicatif et peuvent varier selon les circuits de ramassage et les conditions de circulation. Un SMS vous sera envoyé la veille de la sortie pour vous préciser les lieux et horaires précis du ramassage. En cas de retour tardif les jeunes seront ramenés directement devant le domicile. Ce logo  désigne les activités pour lesquelles il y a un ramassage.

### Infos pratiques

Les animations passerelle enfance-jeunesse sont réservées aux élèves de CM1-CM2 habitant la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg. En cas d'annulation de votre part, le remboursement se fait uniquement sur présentation d'un certificat médical. Toutes les activités sont proposées dans la limite des places disponibles.  
Le programme est susceptible d'être modifié en cas de force majeure.

### Chèque culture, sports et loisirs

Pour les habitants de Wissembourg, nous acceptons désormais les chèques culture, sports et loisirs pour toutes nos actions enfance et jeunesse (sauf séjours, ALSH et périscolaire).

Je souhaite inscrire mon enfant (Nom, Prénom) .....

Date de naissance : .....

Pour vous inscrire cochez la ou les animations souhaitées. L'inscription sera prise en compte à la réception de la feuille d'inscription dûment remplie et du paiement total des animations.

Veuillez ne pas déposer vos inscriptions aux périscolaires. Uniquement les inscriptions envoyées ou déposées à l'animation enfance-jeunesse, 2 rue des païens, à Wissembourg, seront prises en compte.

Contact : Raphaëla Zottner Cartier 06 76 25 80 99 ou Jean-Michel Zottner 06 26 94 80 47

<input type="checkbox"/>	11/02	Nichoir pour oiseaux de 14h à 18h .....		8€
<input type="checkbox"/>	22/02	Trampoline park de 13h30 à 18h30.....		20€

Ci-joint le règlement de .....€.

Règlements acceptés : espèces, chèque à l'ordre de la FDMJC, ANCV.

Mon enfant doit être cherché devant la mairie de : \_\_\_\_\_

(Uniquement pour les animations avec le logo  pour les autres animations, il faudra se rendre directement sur place)

Un SMS vous sera envoyé la veille des activités et vous indiquera l'heure et le lieu de ramassage.

N° de portable (OBLIGATOIRE): \_\_\_\_\_

J'autorise que mon enfant soit filmé/photographié dans le cadre de ces activités. Ces films/photos pourront être utilisés pour des publications de la FDMJC Alsace (site internet, documents de communication, facebook) sans limitation de durée. Si je refuse, je le signale par écrit à l'animateur.

